



DOLMEN

est la plateforme de dépôt en ligne des mémoires de master de l'Université d'Evry Val d'Essonne. Elle vous permet de déposer facilement votre travail de recherche et de valoriser vos résultats.

Adresse de dépôt

<https://dolmen.biblio.univ-evry.fr>

Pour toute demande d'information ou d'assistance

dolmen-bu@listes.univ-evry.fr



Université d'Evry Val d'Essonne

DOLMEN

**Plateforme de dépôt en Ligne
des Mémoires de Master**



DOLMEN

POURQUOI FAUT-IL DÉPOSER SON MÉMOIRE SUR DoLMEN ?

L'Université d'Evry-Val d'Essonne a choisi de mettre en place le dépôt systématique des mémoires de master et la diffusion sélective des meilleurs travaux afin de valoriser la production scientifique de ses étudiants et de leur assurer une visibilité accrue.

Déposer votre mémoire et rendre publics les résultats de vos recherches sur le site officiel de l'Université est un moyen de valoriser votre travail. Les mémoires seront signalés dans le catalogue de la bibliothèque universitaire, dans le portail documentaire de l'Université Paris Saclay, dans le catalogue collectif des établissements de l'enseignement supérieur (SUDOC) et dans la base nationale des mémoires DUMAS.

La diffusion publique assure une protection contre le plagiat en attestant de l'antériorité de vos travaux. Elle participe à l'avancée de la recherche dans votre domaine de compétence. Elle permet aux usagers d'accéder à des mémoires dont la qualité a été validée par la communauté universitaire.



QUI DOIT DÉPOSER ?

Le dépôt électronique des mémoires de master sur DoLMEN est obligatoire pour tous les étudiants de M2 de l'Université.



QUAND FAIRE LE DÉPÔT ?

Le dépôt doit se faire avant la date de votre soutenance. La version du document déposé doit être identique à celle remise au jury de soutenance.



LA DIFFUSION

La décision de diffusion se fait en deux temps.

L'auteur du mémoire

Lors du dépôt, vous pouvez soit :

- autoriser la diffusion sur internet
- autoriser uniquement la diffusion sur l'intranet de la bibliothèque

Le jury de soutenance

La diffusion effective d'un mémoire est soumise à l'avis du jury de soutenance. Celui-ci remet à l'issue de la soutenance une décision concernant la diffusion : autorisée ou non autorisée. Il peut éventuellement demander la diffusion sous réserve de modifications.

COMMENT PROCÉDER ?

1. Utilisez vos identifiants Emedia pour vous connecter à DoLMEN (<https://dolmen.biblio.univ-evry.fr>)
2. Renseignez le formulaire :
 - titre de votre mémoire,
 - nom de votre directeur de recherche,
 - date de soutenance,
 - type de diffusion souhaitée.
3. Déposez le fichier pdf de votre mémoire (version identique à la version de soutenance).
4. Téléchargez et imprimez le contrat de diffusion en deux exemplaires. Dated et signez ces documents.
5. Remettez les contrats de diffusion au jury lors de votre soutenance.

LA CONFIDENTIALITÉ

Votre mémoire de master peut présenter un caractère confidentiel généralement imposé par l'établissement au sein duquel vous avez effectué vos travaux.

Il se matérialise par des accords de confidentialité impliquant la structure d'accueil, la présidence de l'Université, vous même ainsi que votre directeur de mémoire.

Ces accords de confidentialité doivent être transmis au jury lors de la soutenance.